



Information concernant un mouvement de grève au sein du Point Rencontre 86 (Audacia, service SOELIFA)

Poitiers, le 4 janvier 2025

Le syndicat Sud santé sociaux 86 souhaite informer qu'un mouvement de grève est prévu au sein du Point rencontre 86, service d'Audacia, le vendredi 10 janvier 2025 et le samedi 11 janvier 2025.

Le 12 décembre 2022, l'association SOELIFA, gestionnaire du Point Rencontre 86, a été absorbée par l'association AUDACIA. Le service SOELIFA a ainsi été intégré au Pôle Famille Enfance d'AUDACIA. Depuis deux ans, les intervenants ont accumulé un nombre conséquent d'heures non payées (plus de 750 heures), ainsi que de nombreuses problématiques liées aux contrats de travail.

Nous rappelons que le Point Rencontre, ouvert depuis 1992, est encore à ce jour, le seul Espace de Rencontre de la Vienne. Le Point Rencontre, à travers ses professionnels, a toujours été engagé dans l'accueil et l'accompagnement des familles. Il a comme principe, de garantir un accès au droit, gratuit et pour tous les justiciables et comme objectif, de permettre un maintien du lien entre les enfants et les parents avec lesquels ils ne vivent plus.

A défaut de solutions concrètes aux sollicitations des salariés, l'association leur a offert un temps d'expression avec la DRH de l'association ainsi qu'un mail d'excuses de la Direction Générale en lieu et place d'une réunion annulée 3 jours avant qui aurait permis d'ouvrir un dialogue social.

Cette décision de grève a été prise après de multiples concertations internes, en l'absence de réponses satisfaisantes des directions concernées. Cette mobilisation vient dénoncer des conditions de travail insatisfaisantes, voire délétères ainsi que des pratiques qui pourraient être apparenté à du travail dissimulé.

Le syndicat Sud santé sociaux 86 tient à souligner que ce mouvement est motivé par une volonté de garantir, dans l'intérêt des familles accueillies, un bon fonctionnement du service, qui a été durement affaibli au bout de deux ans de reprises par Audacia. La santé au travail des professionnels directement impactés par ces problématiques envahissantes est devenue une question capitale. En peu de temps, il y a eu deux arrêts maladie et une démission qui peuvent être imputés directement aux problématiques rencontrées. Nous craignons à juste titre des arrêts maladie et des démissions en cascades de la part de professionnels déjà fortement impactés.

Le syndicat Sud santé sociaux 86 demande donc à la direction d'audacia :

- La régularisation complète des heures non payées en heures complémentaires (y compris les samedis non posés en congés).
- Une transparence sur les acomptes versés à plusieurs salariés sans justificatifs et sur les sommes restantes à payer.
- Des avenants aux contrats de travail en adéquation avec la réalité travaillée pour tous les salariés ayant un contrat Soelifa et pour tout ceux ayant un contrat Audacia (temps de travail, statuts, reprise d'ancienneté à jour).
- Le passage au groupe 6 pour les salariés concernés avec rétroactivité.
- Un retrait ou une modification de l'article 15 relatif à la discrétion professionnelle en raison de son caractère excessif et disproportionnel.
- Le versement de la prime Ségur pour tous les intervenants.

Durant cette période, le service sera temporairement perturbé, tout en tentant de limiter les impacts sur les familles. Nous restons également disponibles pour engager un dialogue constructif avec les instances concernées afin de trouver une issue rapide et favorable à cette situation.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension face à cette démarche, qui reflète un engagement sincère pour l'amélioration des conditions de travail et de prise en charge au sein